

NOTE EXPLICATIVE

Avant de remplir votre formulaire de demande de logement en Centre d'Hébergement Etudiant, veuillez lire **attentivement** les consignes et indications suivantes :

Attention : Vous devez **impérativement** remplir l'intégralité de la première page du formulaire en **LETTRES CAPITALES**. Le document doit être propre et lisible. Les informations doivent être exactes.

I. IDENTIFICATION DE LA DEMANDE :

Le cas de renouvellement n'est possible que si le candidat est déjà résident du C.H.E et souhaite renouveler sa demande pour l'année scolaire prochaine.

II. IDENTITE CIVILE :

Tous les champs sont **obligatoires**. N'indiquez que le premier prénom du candidat comme inscrit sur sa pièce d'identité.

Attention ! Les contacts (numéros de téléphone et adresse électronique) doivent nécessairement être **valides**. Précisez la commune dans laquelle vous résidez sur votre île.

III. CURSUS SCOLAIRE :

Est considéré comme « **étudiant** » toute personne effectuant des études **POST-BAC**.

IMPORTANT ! Pour les candidats concernés, prenez vos dispositions pour faire votre demande de bourse dans les plus brefs délais afin de garantir la complétude de votre demande de logement.

IV. SITUATION FAMILIALE :

Comme pour le candidat, les contacts du ou des responsables légaux doivent être **valides**.

*Nombre d'enfants à charge des parents : précisez le nombre de frères et sœurs du candidat à charge des responsables légaux. Nous vous rappelons qu'un enfant est considéré « à charge » dans 3 cas :

- 1- l'enfant est **mineur** et ne perçoit pas de revenus propres
- 2- l'enfant est **infirme** et ne peut pas subvenir à ses besoins en raison de son invalidité
- 3- l'enfant est **majeur** et rattaché au foyer fiscal des parents :
 - Enfant de moins de 21 ans ;
 - Enfants de moins de 25 ans poursuivant leurs études ;
 - Enfants majeurs infirmes sans condition d'âge ;
 - Enfants majeurs effectuant un service national.

Attention, si l'adresse des parents est distincte de celle du candidat, précisez en page 2.

V. SITUATION PARTICULIERE

Un espace d'expression de tout cas particulier vous est dédié (famille monoparentale, cas de « fa'a'amu », parents divorcés ou séparés, etc.). Vous devez écrire de manière lisible et correcte.

DOCUMENTS A FOURNIR :

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REFUSÉ. Seuls les derniers relevés de notes de l'année scolaire en cours et la copie de la notification de bourse pourront être transmis après la date limite de dépôt des demandes de logement étudiant fixée au **dernier vendredi du mois de mai**.